



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Psychologie-Logopédie-Éducation

Bachelier Educateur spécialisé en  
accompagnement psycho-éducatif

Institut Lallemand

Thérèse Perez-Roux  
Mallaury Schaub-Geley  
Eloïse Tuerlinckx

11 octobre 2022

## Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Institut Lallemand .....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	11
Conclusion .....	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

# Psychologie-Logopédie-Éducation : Institut Lallemand

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, Mme Thérèse PEREZ-ROUX, Mme Mallory SCHAUB GELEY et Mme Eloïse TUERLINCKX, mandatées par l'AEQES et accompagnées par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 5 mai 2022 à l'Institut Lallemand. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les expertes après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Thérèse Perez-Roux, experte paire
- Mallory Schaub Geley, experte de l'éducation
- Eloïse Tuerlinckx, experte étudiante

---

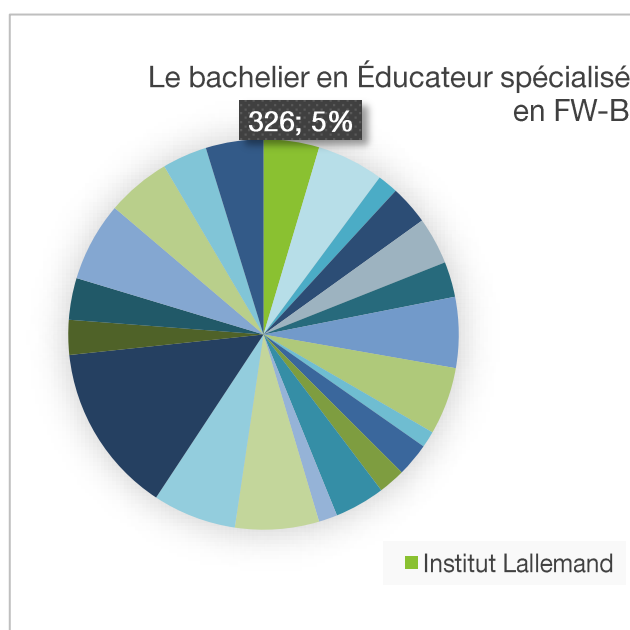
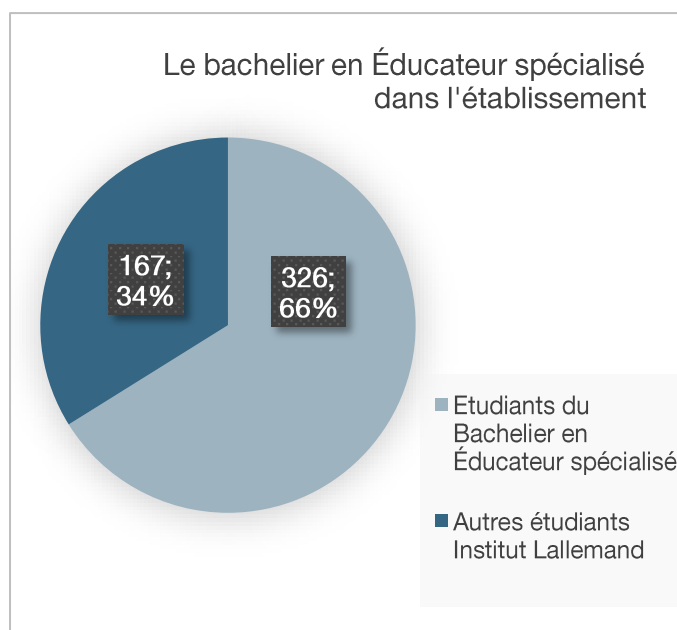
<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Institut Jean-Pierre Lallemand est une école d'enseignement de promotion sociale organisée par la Commission communautaire française (COCOF) et située rue du Meiboom en plein cœur de Bruxelles.

L'établissement organise le bachelier Édicateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif depuis 2008 mais organise également d'autres formations d'enseignement supérieur dans le domaine de la bibliothéconomie (brevet et bachelier) et des sciences administratives et gestion publiques (bachelier) ; une formation de niveau secondaire et une formation complémentaire y sont également proposées (Auxiliaire de l'enfance et Spécialisation en orthopédagogie). Le bachelier Édicateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est organisé principalement en soirée, du lundi au jeudi.

En 2019-2020, 326 étudiants sont inscrits au bachelier en Édicateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, sur un total de 493 inscrits en enseignement supérieur à l'Institut Lallemand, soit 66 % des effectifs. Ces 326 étudiants représentent, par ailleurs, 5 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 7081 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

## Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation initiale, l'Institut Lallemand a quitté ses locaux vétustes à Ixelles pour emménager dans un nouveau bâtiment au centre de Bruxelles en 2018. Ce déménagement a permis une amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage et a facilité, pour les étudiants et le personnel, l'accès à l'école par les transports en commun.

Le dossier d'avancement (DAV) fourni indique un fort turn-over des enseignants entre 2016 et 2018. La situation semble désormais stabilisée. En 10 ans, l'Institut Lallemand est en effet passé de 65 à 25 chargés de cours, pour qui le nombre d'heures prestées au sein de l'établissement a dès lors augmenté. Il est organisé à présent sur la base de 16 équivalents temps plein pour les trois formations, d'un plein temps pour la coordination et d'un plein temps pour le secrétariat. En 2020-2021, une nouvelle responsable de la coordination qualité a été désignée afin de pérenniser la démarche.

Concernant la direction, il n'y a pas de changements à déclarer. Le directeur et la secrétaire de direction sont toujours en poste depuis la visite initiale de 2015.

En contrepartie, pour des raisons d'ordre budgétaire (coût de location des nouveaux locaux) et sur la demande du Pouvoir Organisateur (PO), le nombre d'étudiants est passé de 200 à 630. Cette évolution conséquente a alourdi la charge des enseignants et transformé les modalités de suivi des étudiants.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, le bachelier Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de l'Institut Lallemand a également eu à adapter les enseignements en distanciel pour un public assez peu préparé à ces nouvelles modalités de travail et de suivi. D'autre part, l'absence du coordinateur multimédia a nécessité une appropriation en autonomie de la plateforme Moodle par des membres de l'équipe de direction.

Dans le cadre de la présente évaluation continue, le comité souligne les avancées en cours et la prise en considération des recommandations de l'évaluation initiale au service d'une approche qualité. Le comité souligne la motivation des membres du personnel, tant de la part de la direction que des enseignants, du bon niveau de dialogue, de participation, et de concertation qui anime l'établissement et la section « Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ». La démarche participative dynamise la section et contribue à un climat de proactivité et d'amélioration continue.

# Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

## CONSTATS ET ANALYSES

- 1 Le comité souligne une consolidation de la démarche qualité dans une dynamique d'amélioration continue : la désignation d'une coordonnatrice constitue une étape encourageante dans la pérennisation du processus engagé, bien que le financement du poste ne soit pas garanti. Par ailleurs, divers postes de coordination ont été créés pour renforcer le déploiement horizontal la démarche qualité, en impliquant tous les acteurs. Le comité note que si les rôles de coordinateurs de section sont bien définis dans le DAV, un organigramme décrit les différentes instances sans toutefois s'attarder sur leurs prérogatives. Enfin, une rencontre hebdomadaire entre la direction, le secrétariat et les coordinateurs de section permet de faire un point sur l'avancée des différents projets.
- 2 Le comité a observé une direction et un collectif enseignant au travail pour améliorer la qualité. L'équipe s'est resserrée et les tâches sont distribuées de telle sorte que chacun soit en mesure de connaître et de participer à l'ensemble des actions et des évolutions (notamment la démarche d'inclusion). Une nouvelle collaboratrice avec des compétences en communication a également été recrutée, ce qui pourra renforcer la démarche qualité et la visibilité des actions conduites.
- 3 La démarche qualité est soutenue en continu par des instances formelles (cercle qualité réunissant l'ensemble des représentants dont des professionnels) et plus informelles (échanges) liées à la taille de l'équipe enseignante et à l'implication des enseignants comme de la direction (directeur et collaborateurs).
- 4 Le comité salue la mise à disposition d'adresses mails institutionnelles autant pour l'équipe enseignante que pour la population étudiante ainsi que la généralisation de l'outil Moodle, ce qui facilite les échanges. Toutefois, le comité constate des failles dans l'opérationnalisation de l'organigramme, lorsqu'il s'agit de faire remonter des questions venant des étudiants, limitant la prise en compte ou à tout le moins la connaissance de leurs besoins et attentes.
- 5 Une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) est en marche, avec la volonté que celle-ci serve au développement des pratiques pédagogiques. Elle est judicieusement liée à Moodle, cependant son exploitation reste variable, tant par les enseignants que par les étudiants.
- 6 Si des enquêtes de satisfaction sont régulièrement lancées auprès des étudiants, notamment avant chaque réunion de concertation, le taux de participation reste assez faible. L'équipe de direction tente de trouver un moyen pour pallier ce problème récurrent, notamment en envisageant que les enquêtes soient complétées durant les périodes de cours.

- 7 Le comité remarque que la communication des démarches qualité sur le site web se réalise essentiellement au travers des rapports directement postés. Cela ne visibilise que très indirectement les démarches en place ainsi que la dynamique instaurée et ne met pas en avant les retombées effectives des démarches qualité.
- 8 En termes d'aide à la réussite des étudiants, le comité constate une prise en compte de la recommandation faite en 2015. Un système de tutorat pour les étudiants en difficulté a été mis en place. Il est encadré par une convention de bénévolat et donne lieu à un dédommagement financier des étudiants tuteurs. En revanche, depuis 2018, les plages de remédiation en langue française préalablement organisées ont été supprimées en raison du nombre trop important d'étudiants. L'établissement a entamé une adaptation au niveau de la prise en compte de ce besoin : d'une part, la maîtrise de la langue française constituant un acquis d'apprentissage primordial, l'activité « Maîtrise de la Langue Orale et Écrite » (UE conceptuelle) mobilise l'ensemble des enseignants quant au respect des normes et usages de la langue française ; d'autre part, le système de tutorat vient en soutien pour les étudiants en difficulté sur ce domaine.
- 9 Le comité souligne que la formation continue des enseignants proposée par le pôle académique de Bruxelles ne semble pas vraiment accessible pour les enseignants de l'Institut Lallemand en raison des horaires décalés. Sur le plan de l'utilisation de la plateforme Moodle, les enseignants se forment prioritairement en interne et bénéficient du soutien de mentors (membres de l'équipe de direction) qui ont eux-mêmes suivi une formation au moment de la crise sanitaire.
- 10 Pour le comité, la priorisation des actions sur les cinq prochaines années démontre la continuité des démarches entreprises et l'apparition de nouvelles actions : candidature à la charte « Erasmus + » pour développer la communication externe et proposer aux étudiants des opportunités à l'international ; ouverture au monde professionnel en développant sur deux jours le colloque scientifique annuel qui permet aux étudiants de présenter leur travail de fin d'études (TFE) et de rencontrer de possibles futurs employeurs. En ce sens, le rapport de l'Institut avec les milieux professionnels est en cours de développement.
- 11 Le comité constate que le nouveau plan d'action, approuvé en mars 2021, est en adéquation avec les enjeux de développement de l'Institut Lallemand et avec une prise en compte effective de la démarche qualité. Il participe à la dynamique de l'institut en donnant des axes d'amélioration privilégiés et connus de tous.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité invite à renforcer l'implication des professeurs et des délégués dans la démarche qualité, fortement investie par l'équipe de direction. Il suggère la mise en place de lieux de partage entre les enseignants pour assurer l'exploitation de cette démarche qualité (aider à la prise en compte des résultats, développer son enseignement). Il soutient les réflexions en cours pour augmenter significativement les taux de réponses aux enquêtes étudiants (temps dédié en cours) et invite à accroître le sens donné à cette démarche qualité, en communiquant aux étudiants les changements apportés suite aux enquêtes.

- 2 Concernant la remontée des demandes des étudiants, le comité propose d'être attentif à ne pas générer de fausses attentes et à clarifier jusqu'à quel niveau les étudiants sont susceptibles d'obtenir des réponses, y compris pour annoncer ce qui n'est pas réalisable. Dans cette même lignée, il serait utile de valoriser la démarche des EEE et d'assurer la pertinence des outils afin qu'elle prenne sens, d'une part auprès de la communauté enseignante pour qu'elle en fasse meilleur usage ; d'autre part auprès de la communauté étudiante pour que leur participation soit accrue.
- 3 Le comité suggère de travailler la communication (interne et externe) concernant la démarche qualité pour dépasser la démonstration des outils de reddition de compte et souligner davantage l'impact de ces démarches sur le programme, via son site web notamment.
- 4 Le comité invite à renforcer les échanges avec les milieux professionnels, d'une part pour favoriser les liens théorie-pratique et renforcer l'alternance intégrative, d'autre part pour une meilleure acculturation et insertion professionnelle des étudiants. Le colloque organisé autour de la présentation des TFE participe de cette dynamique de professionnalisation.



## Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

### CONSTATS ET ANALYSES

- 1 Des éléments contextuels (déménagement et coût des locaux) mettent l'institution face à l'accroissement important et régulier des étudiants, ce qui se répercute sur la taille des classes et des travaux de groupe. Pour les enseignants, cela génère aussi un accroissement des tâches administratives au détriment des tâches pédagogiques.
- 2 Le comité souligne positivement l'augmentation d'enseignants titulaires du CAPAES et/ou d'un doctorat qui peuvent renforcer la qualité de l'enseignement du point de vue pédagogique au niveau de la gestion de classe (climat, discipline) et dans l'articulation enseignement-recherche.
- 3 En termes d'analyse et de révision du programme, le cahier des charges réalisé par les enseignants tient compte désormais des indications mentionnées dans le dossier pédagogique et se traduit en ECTS. D'autre part, la coordination entre enseignants d'une même unité d'enseignement (UE) constitue une avancée réelle pour discuter des contenus et des modalités d'évaluation. À ce titre, les attentes du TFE sont indiquées dans un vademécum comportant objectifs pédagogiques et grille d'évaluation. Enfin, l'équipe des coordinateurs et des enseignants semble s'orienter vers la recherche d'une plus grande cohérence dans la supervision des TFE.
- 4 L'accompagnement des TFE s'organise selon les directives de l'enseignant promoteur. La taille et la dynamique des groupes, variant d'un promoteur à l'autre, semble toutefois poser quelques problèmes aux étudiants, en raison des formes d'engagement variables dans le projet et des difficultés à s'accorder sur des temps de travail communs, en raison des contraintes professionnelles des étudiants.
- 5 Le colloque annuel de défense des TFE prend de l'ampleur (déroulement sur deux jours), s'ouvre au public (plus particulièrement au monde professionnel). En ce sens, il participe au rayonnement de l'école et stimule la réflexion sur la place de la recherche dans cette formation. Depuis 2017, le colloque concerne aussi les étudiants du Brevet de bibliothécaire (BiB) et du bachelier bibliothécaire-documentaliste (BBD). Pour autant, les documents fournis par l'institut Lallemand indiquent qu'une partie des étudiants n'en voit toujours pas l'utilité.
- 6 Le comité salue un projet de création d'une biblio-labo. Pour l'instant, initiée par une étudiante de la section bibliothèque, elle constitue un lieu de stage pour les étudiants BiB et BBD qui peut fournir une aide pour les étudiants en quête de documentation scientifique, notamment pour leur TFE. Cependant si cette structure existe pour mettre à disposition des étudiants des ressources documentaires, celle-ci ne semble pas répondre aux contraintes (horaires en particulier) de la population ciblée. Ce manque d'accès au labo-biblio, lié à un manque de budget, est partiellement compensé par les ressources en libre accès sur internet, ce qui peut donner lieu à des appuis sur des sources à fiabilité variable. Enfin, les étudiants du Bachelier Éducateur spécialisé souhaiteraient pouvoir accéder aux TFE des années précédentes.

- 7 Les initiatives en cours pour l'amélioration conséquente de l'encadrement des stages est aussi un aspect à relever, tant cela touche un aspect important de la formation des étudiants. Le comité retient notamment la création d'un *vade-mecum*, le renfort en personnel pour le suivi des stages, les liens qui se tissent avec les *alumni* dans la perspective de places de stages supplémentaires.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Face à l'augmentation conséquente du nombre d'étudiants, le comité note une possible surcharge de travail pour le personnel et invite à rester vigilant d'une part sur la répartition des tâches pédagogiques et administratives et, d'autre part, sur le maintien de la qualité des enseignements et des suivis des travaux.
- 2 Le comité salue l'organisation du colloque annuel de défense des TFE et encourage les réflexions en cours, notamment pour renforcer la place des acteurs et actrices du monde professionnel dans cet événement. Face à la faible appétence de certains étudiants pour cet événement, il invite les enseignants et la direction à communiquer davantage en interne sur les opportunités offertes par ce colloque et sur les perspectives en termes d'insertion professionnelle. À ce titre, des témoignages d'étudiants désormais en emploi, suite à ces rencontres avec les milieux professionnels, pourraient être appréciés.
- 3 Le comité invite à poursuivre la dynamique engagée autour de l'encadrement des stages, notamment en termes d'accompagnement des étudiants. Il soutient l'idée d'un possible élargissement des lieux de stage en créant/mobilisant le réseau des *alumni*.
- 4 En particulier, le comité s'interroge quant aux conditions d'encadrement des TFE, liées aux déséquilibres entre le nombre de promoteurs et d'étudiants de la section BES qui a considérablement augmenté depuis 2018. Il recommande toute l'attention du PO et de l'équipe enseignante pour épargner la massification à ce niveau-là, afin de ne pas porter préjudice à la qualité de la formation pratique et éviter les iniquités des conditions de réalisation de ce travail central dans la formation. Une harmonisation des taux d'encadrement et de la taille des groupes de TFE existe déjà mais, pour éviter les abandons d'étudiants et garantir la qualité de la formation sur cette étape cruciale du cursus, le comité suggère un suivi renforcé et plus individualisé lorsque cela est possible.
- 5 Le comité encourage la direction à poursuivre les réflexions autour de la transformation des heures obtenues (mi-temps éducateur et mi-temps bibliothécaire) pour revoir les modalités d'organisation de l'ouverture de la bibliothèque afin de parer à l'inaccessibilité des ressources, en particulier celles qui ne seraient pas accessibles via internet (c'est-à-dire les anciens TFE). Le comité suggère également d'initier la réflexion quant à l'acquisition d'un accès à certaines ressources en ligne (comme Cairn). L'accès à la bibliothèque de l'Université Saint-Louis - Bruxelles pourrait par ailleurs être davantage promu, à tout le moins un accès aux ressources en ligne pour dépasser les problématiques horaires s'il y a lieu. Développer l'accès à d'autres bibliothèques alentours devrait tirer profit de l'action du PO.

## Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

### CONSTATS ET ANALYSES

- 1 À travers les documents fournis et les entretiens, le comité a pu repérer une consolidation de la démarche qualité, ainsi qu'un investissement important des professeurs, permis notamment par l'augmentation du temps de travail de l'équipe enseignante au sein de l'établissement.
- 2 En écho des premiers constats sur la gouvernance, le comité est frappé par la transversalité instaurée au sein d'une équipe plus réduite, mais stabilisée. La vision organique de l'Institut s'entend au-delà du discours, dans la mise en œuvre au quotidien d'espaces de discussion notamment. Toutefois, la direction a conscience de l'importance de pérenniser la fonction de coordonnatrice qualité pour un développement optimal de la démarche.
- 3 Le comité constate une réelle communication au sein des instances (réunion hebdomadaire entre la direction, le secrétariat et les coordinateurs de section, réunion de concertation annuelle pour les améliorations des contenus transversaux). Si la culture qualité existe au niveau de la direction et des enseignants (participation de toutes les instances et informations récoltées accessibles), elle semble toutefois peu visible des étudiants et parfois mal comprise de la part de certains enseignants. Ce manque de visibilité peut générer un manque d'adhésion et de participation à ces démarches, ce qui peut nuire à celles-ci.
- 4 La volonté de développer la démarche qualité en renforçant les liens avec les milieux professionnels apparaît notamment dans la mise en place du colloque annuel de défense des TFE et par le biais d'interventions de professionnels (parmi lesquels d'anciens étudiants). Toutefois, cela ne conduit pas encore à la mise en place d'un réseau *alumni*.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Il serait souhaitable de porter l'effort sur une plus grande visibilité des traces de la culture qualité à destination des étudiants. Cela pourrait passer par des canaux de communication numériques ou par des canaux « humains », les délégués, qui pourraient se voir associés à la diffusion des démarches, de leurs impacts sur la qualité de leur propre formation. Cela pourrait aussi passer par l'organisation de réunions permettant à un plus grand nombre d'acteurs de contribuer aux réflexions et démarches en cours ou à venir.

- 2 Le comité encourage la direction à insister auprès du PO pour trouver les moyens de pérenniser la fonction de coordonnatrice qualité afin de poursuivre la dynamique engagée et pour favoriser un développement optimal de la démarche.
- 3 Dans le prolongement des initiatives visant à soutenir les liens entre la formation et le monde professionnel, le comité invite la section à développer une réelle politique de contact avec la communauté des anciens étudiants, les *alumni*. Ces derniers peuvent en effet jouer un rôle fort dans la motivation et l'implication des étudiants dans leur formation, compte tenu de ce qu'ils peuvent apporter comme expérience aux étudiants encore en formation, renforcer le contact avec le monde professionnel et l'opportunité de places de stage, ou encore soutenir la posture réflexive des étudiants.

## Conclusion

Le présent rapport a été établi sur la base de la lecture du dossier d'avancement et ses annexes, la consultation des documents mis à disposition et les entretiens menés le 5 mai 2022. Les critères de cette évaluation continue ont été analysés à la lumière des diverses informations récoltées. Dès lors, cette analyse amène le comité d'expertes à fournir des recommandations qui, pour l'essentiel, rejoignent les actions en cours en cherchant à les renforcer ou à les préciser davantage.

L'évaluation souligne la dynamique de la démarche qualité et le travail de réflexion engagé pour la poursuivre. Cela suppose de veiller à l'implication de tous les acteurs, y compris ceux des milieux professionnels tout en renforçant la communication interne et externe.

L'augmentation conséquente du nombre d'étudiants depuis quelques années représente un réel défi à relever, notamment au niveau de l'encadrement des TFE. L'accès aux ressources documentaires reste également un élément à prendre en compte dans l'accompagnement des étudiants.

La culture qualité de l'établissement est en place mais il reste à la rendre plus visible, en indiquant les effets de la démarche, tant sur les acteurs individuels et collectifs que sur l'organisation. Par ailleurs, le renforcement des liens avec les professionnels de terrain et le développement des relations avec les *alumni* pourrait soutenir une telle démarche et lui donner du sens.

Pour finir, le comité adresse tous ses encouragements à l'Institut Lallemand, sa direction et ses équipes, pour la poursuite des actions en cours et à venir. Les propos de ce rapport visent essentiellement à soutenir les priorités et conserver l'élan déjà initié depuis l'évaluation complète.

## Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue  
Psychologie-Logopédie-  
Éducation  
2021-2022

### Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de  
l'autorité académique dont  
dépend l'entité

Muharem EMINI, directeur de  
l'institut Lallemand

Nom et signature du  
coordonnateur de  
l'autoévaluation

Kanittarat BOOTTAWONG